



HAL
open science

”Compter et conter l’activité des femmes”. Entretien avec Monique Meron

Hélène Gispert, Marianne Thivend, Monique Meron

► **To cite this version:**

Hélène Gispert, Marianne Thivend, Monique Meron. ”Compter et conter l’activité des femmes”. Entretien avec Monique Meron. Cahiers d’histoire du Cnam, 2023, 17 (2), pp. 67-78. hal-04569046

HAL Id: hal-04569046

<https://hal.science/hal-04569046v1>

Submitted on 6 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Compter et conter l'activité des femmes

Entretien avec Monique Meron, statisticienne, INSEE

Hélène Gispert

Études sur les sciences et les techniques, Université Paris Saclay

Marianne Thivend

LARHRA, Université Lumière Lyon 2

Statisticienne, anciennement administratrice de l'Insee et affiliée au Laboratoire de sociologie quantitative du Centre de recherche en économie et statistique (CREST-LSQ), Monique Meron est une spécialiste des enquêtes sur le travail¹. Elle a notamment travaillé sur les Enquêtes Emploi à l'Insee ainsi qu'à l'Ined (Enquête Familles et employeurs), à la Dares (Métiers et qualifications) et elle a coordonné l'élaboration de la nomenclature européenne des groupes sociaux. Attentive à la dimension genrée du travail

d'enquête, Monique Meron, membre du comité de rédaction de la revue *Travail, genre et sociétés* a co-écrit avec Margaret Maruani l'ouvrage *Un siècle de travail des femmes en France* paru en 2012.

Leur recherche sur la manière de prendre en compte le travail des femmes dans les grandes enquêtes statistiques du xx^e siècle, et plus particulièrement depuis les années 1970, est au cœur de cet entretien et susceptible d'éclairer la construction des « savoirs d'enquête » sur le travail.

¹ Nous souhaitons initialement mener un entretien avec la sociologue Margaret Maruani et la statisticienne Monique Meron autour de leur enquête sur le travail des femmes. Margaret Maruani est décédée le 4 août 2022. C'est donc seule que Monique Meron a réalisé cet entretien et nous l'en remercions infiniment.

Vous avez été l'autrice, avec Margaret Maruani, de l'ouvrage Un siècle de travail des femmes en France, paru

en 2012², dans lequel vous avez rassemblé, présenté, mis à disposition, les statistiques du travail, de l'emploi et du chômage des femmes de 1901 à 2011. Vous écrivez dans votre préface que vous avez cherché à retrouver les logiques qui ont présidé à la construction des données statistiques de chaque époque, à réaliser une sociologie des chiffres officiels de l'activité féminine.

Pouvez-vous expliquer en quoi compter le travail des femmes a pu poser, pose toujours des questions spécifiques ? Des questions de méthode, de même que des questions de définition des catégories statistiques que sont le travail, l'activité, le chômage par exemple ?

D'abord je voudrais dire combien j'aurais été heureuse de préparer cet entretien avec Margaret. C'était un bonheur de travailler avec elle. Nous l'avons si souvent fait, avec tant de plaisir, notamment pour des présentations, articles, tables rondes autour et depuis la parution de ce livre. Nous étions très complices, et son amitié me manque beaucoup.

Pour répondre à cette première question, il faut simplement rappeler que le chiffre est politique. On le sait pour le taux de chômage ou pour l'indice des prix. Il en est de même pour le travail des femmes. Chaque société, chaque époque, chaque culture produit ses formes de travail

féminin et secrète ses images et ses représentations. Et les chiffres participent très activement à cette construction sociale.

Dans le livre que vous évoquez, nous avons fait le choix volontaire de retrouver et de restituer les chiffres tels que construits puis présentés à leurs contemporains. Sans regarder le monde d'hier en l'ajustant aux lunettes d'aujourd'hui, il s'agissait de retrouver les logiques qui présidaient aux chiffres de chaque époque, de comprendre, à travers les statistiques et les définitions de l'activité, quels contes et codes sociaux délimitent, au fil du temps, les frontières de ce que l'on nomme le travail des femmes. Nous n'avons donc pas recalculé le travail des femmes tout au long du xx^e siècle avec les définitions d'aujourd'hui, nous avons reconstitué des séries de chiffres en assumant les ruptures habituellement masquées sur des courbes lissées.

C'est inhabituel. Lorsqu'il se produit un changement de définition ou de processus d'enquête, les statisticien·nes cherchent à en atténuer l'effet, pour mieux comparer les nouveaux chiffres à ceux d'avant la rupture. C'est compréhensible, et ces ajustements font appel à des méthodes souvent astucieuses, parfois compliquées. Il s'agit de réinventer les chiffres antérieurs en leur appliquant la nouvelle façon de compter. Et pour changer le point de vue du passé, il est nécessaire de construire des hypothèses sur ce qui n'avait pas été mesuré auparavant. C'est un autre travail, tout à fait respectable bien sûr, et légitime sous certains angles de

2 Maruani & Meron, 2012.

vue. La plupart des travaux rétrospectifs choisissent cette option³.

L'avantage, en lissant les courbes temporelles, c'est qu'on se fait une idée de l'évolution statistique possible (probable dans le meilleur des cas) de la mesure ; l'inconvénient, c'est qu'on perd le point de vue précédent, on masque la rupture et on ne se pose plus de questions sur sa signification. Sans compter que les hypothèses utilisées pour reconstruire les chiffres passés sont souvent fragiles, et peuvent aussi être complètement fausses. On oublie l'ampleur et la raison de la discontinuité.

C'est ce que nous avons voulu éviter.

Concernant le travail des femmes, il faut savoir qu'il a toujours été compté à part ; les statistiques sur l'emploi ont été sexuées dès le début, dans le but de garder la possibilité d'exclure les femmes pour regarder l'activité économique à l'aune de celle des seuls hommes⁴. En effet, la difficulté à délimiter ce que l'on compte et nomme comme du « travail » pour les femmes est un leitmotiv dans les notes des recensements. On y lit

par exemple que : « *le classement des femmes est souvent affaire d'interprétation*⁵ ». Repérer précisément l'évolution de ces « interprétations » et tenter de les comprendre, montre bien qu'aux problèmes de lisibilité des chiffres de l'activité, s'ajoutent les interrogations sur la visibilité du travail des femmes. Où passent les frontières entre l'emploi repérable et le travail informel ? Comment les femmes ont-elles été, au fil des ans, recensées, omises ou recalculées, effacées ou reconnues ? Sur les femmes pèse toujours le soupçon implicite de l'inactivité : une paysanne dans un champ, travaille-t-elle ou regarde-t-elle le paysage ? Une ouvrière licenciée, est-ce une chômeuse ou une femme qui « rentre au foyer » ? Ces questions récurrentes, que l'on réserve aux seules femmes, nous disent le contraste entre l'évidence du travail masculin et la contingence du travail féminin.

Les statistiques récentes posent encore ce type de questions. Lorsqu'on change la définition du chômage par exemple, on ne touche pas de la même façon les hommes et les femmes⁶. Si on

³ Voir par exemple : Marchand & Thelot, 1997 ; Desrosières, 1992.

⁴ Plusieurs exemples (p. 47 de notre livre) expliquent comment, étant donné les incertitudes des contours de l'activité féminine, on évacue les femmes pour regarder la situation générale de l'activité à l'aune de celle des hommes, puis on calque les évolutions des « spécificités féminines » sur celles des hommes, alors que les marchés du travail des femmes et des hommes ne concernent pas les mêmes emplois, métiers et secteurs, et sont loin d'évoluer en parallèle.

⁵ Notamment dans le *Recensement de la population de 1896 tome iv*, p. 15, cité par Battagliola, 2008, p. 23 ; voir aussi les notes méthodologiques de recensements du début du xx^e siècle.

⁶ Rappelons que pour être compté-e comme chômeur et chômeuse, il faut répondre à trois conditions : être totalement sans emploi et ne pas avoir travaillé du tout lors de la semaine de référence de l'enquête, avoir fait des démarches – répertoriées comme telles – de recherche d'emploi pendant le mois précédent, être disponible pour prendre un emploi « immédiatement », c'est-à-dire dans un délai déterminé.

durcit la condition de disponibilité (en raccourcissant le délai de son observation par exemple), ce sont surtout des femmes qui vont être exclues, celles qui cherchent un emploi pour quand le petit dernier sera à la crèche ou à l'école, dans quelques semaines ou mois, le temps de s'organiser... Si on décide que, une fois les autres conditions satisfaites, telle démarche n'est plus suffisante pour entrer dans la sphère officielle du chômage, le changement ne touche pas de la même façon les femmes et les hommes. Ainsi, qu'arrive-t-il lorsque, pour des raisons d'harmonisation européenne, on supprime de la liste des démarches reconnues le fait de rester inscrit-e à l'institution de recherche d'emploi (Pôle Emploi⁷ en France) ? Cela nécessite pourtant d'assurer les rendez-vous et renouvellements d'inscription et de consulter les annonces.

Les encadrés méthodologiques, les notes de bas de pages, les documents techniques d'explicitation des enquêtes ne manquent pas, mais les messages ne passent pas toujours. Par exemple, on explique depuis des décennies la différence entre le nombre de chômeurs et chômeuses compté-es par l'Insee et le nombre de demandeurs et demandeuses d'emploi inscrit-es à Pôle Emploi. Mais les confusions restent courantes.

L'Enquête Emploi change épisodiquement de concepts, nomenclatures, questions et/ou processus. Ces modifica-

tions sont en général regroupées de façon à éviter les ruptures successives et à les traiter une seule et même année (comme en 2013 et 2021 pour les deux dernières fois⁸). Les refontes de l'Enquête Emploi (passée d'un instantané observé en mars de chaque année à une moyenne annuelle de collecte continue à partir de 2003) s'adaptent aux normes d'harmonisation européenne⁹, aux nouveaux processus de collecte (comme l'introduction des réponses par internet), aux techniques affinées de pondération des non-réponses, etc. On peut facilement en trouver les explications. Tel article¹⁰ écrit dans *Économie et Statistique* ou dans *Insee Analyses* fera référence ; tel paragraphe méthodologique sera assez systématiquement recopié auprès des résultats. Et les séries sont rétopolées, ce qui est fort commode ; on fera comme si les questions nouvelles avaient été posées depuis des lustres, on élaborera des acrobaties statistiques pour raccorder les nomenclatures entre elles et lisser les séries reposant sur des concepts qui n'ont pas toujours existé. L'exemple du

8 Pierre-Yves Cabannes & Sylvie Le Minez « Refonte de l'enquête Emploi et rénovation du questionnaire : effets sur les indicateurs du marché du travail », Cnis (Conseil national de l'information statistique) Commission « Emploi, qualification et revenus du travail », séance du 21 avril 2014 [URL : https://www.cnis.fr/wp-content/uploads/2017/10/DC_2014_1re_reunion_COM_emploi_R%C3%A9novation_EEC.pdf]; « L'enquête Emploi se rénove en 2021 » [en ligne], *Insee Analyses*, n° 65, juin 2021 [URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5402123>].

9 Freyssinet, 2004, pp. 109-120.

10 Goux, 2003 ; Cabannes & Le Minez, Cnis/Commission « Emploi, qualification et revenus du travail », *ibid.*, 2014.

7 Pôle Emploi (autrefois ANPE) est devenu France Travail depuis le 1^{er} janvier 2024.

nouveau classement, à partir de 2021, des congés parentaux (essentiellement pris par les femmes) est emblématique et très bien expliqué.

Et pourtant, on constate par exemple que certaines marges du chômage sont l'apanage des femmes et que c'est d'autant plus vrai lors de changements de définitions. Certes, chômage des hommes et chômage des femmes se sont plus ou moins rejoints depuis 2008, les crises récentes ayant entraîné plus de licenciements dans les secteurs industriels que dans les services, je l'ai moi-même écrit. Mais les changements de concepts ont aussi rejeté nombre de chômeuses dans l'inactivité (appelé « halo du chômage » si elles ne travaillent pas et disent chercher un emploi sans satisfaire à tous les critères très stricts imposés pour être comptées comme « chômeuses »). Et, aujourd'hui comme hier, très fortement majoritaires dans l'emploi précaire, elles sont deux fois plus en sous-emploi que les hommes (8,6 % contre 4,3 % en 2021) ; il s'agit, le plus souvent, de travail à temps partiel, faute de mieux.

Votre analyse des statistiques produites par l'État et ses institutions s'étend sur tout le xx^e siècle. Dans le cadre de ce dossier, pourriez-vous nous dire quels ont été les points cruciaux de votre analyse critique pour la période des années 1970 à aujourd'hui ? Quels sont les résultats qui vous apparaissent les plus marquants sur les réalités du travail des femmes ?

Les femmes sont aux avant-postes des grandes évolutions économiques : salarisation, tertiarisation, qualification du travail et... précarisation des emplois.

C'est d'abord l'accès massif des femmes à l'emploi, et particulièrement à l'emploi salarié qui est spectaculaire. Un véritable raz de marée. De plus en plus de femmes travaillent, et cette croissance s'est poursuivie depuis des décennies et en dépit des crises¹¹. C'est toujours vrai dans les chiffres les plus récents : le taux d'activité des femmes de 15 à 64 ans, toujours en hausse, atteint 70 % contre 76,2 % pour les hommes en 2021, et l'écart continue de se réduire¹².

Il faut quand même rappeler qu'à la base de cette courbe spectaculaire de croissance de l'emploi des femmes depuis les années 1960, il y a eu un changement de concept statistique, en 1954, ayant pour résultat de rejeter dans l'inactivité nombre de femmes auparavant comptées comme agricultrices. Presque un million de femmes d'agriculteurs ne sont plus, cette année-là, recensées comme agricultrices, faute d'avoir explicitement déclaré ce métier au moment de l'enquête. Si elles avaient continué à être reconnues comme telles (ce qui était

¹¹ Même s'il est vrai que les Françaises ont toujours beaucoup travaillé : elles représentaient environ le tiers de la population active avant-guerre, elles sont maintenant quasiment la moitié. Cf. Schweitzer, 2002.

¹² En points c'est moitié moins qu'en 2001 et quatre fois moins qu'en 1981. Cf. Évelyne Pénicaud, « Une photographie du marché du travail en 2021 », *Insee Première*, n° 1896, mars 2022.

auparavant le cas de tout membre de la famille d'un agriculteur en âge de travailler et n'ayant pas d'autre emploi ni formation), la courbe de croissance de l'emploi des femmes aurait été moins brutale et vue en partie comme une reconversion et un changement de secteurs des agricultrices. Il n'empêche que les femmes se sont mises à travailler et sont devenues salariées, de plus en plus.

Par ailleurs, le fait que les femmes s'arrêtent de travailler le temps d'élever leurs enfants est, au fil des années, de moins en moins vrai. Les courbes d'activité par âge le montrent : elles s'aplatissent au fil du temps, les carrières des femmes devenant de plus en plus continues (en 2021, 84 % des femmes de 25 à 49 ans et 92,4 % des hommes de la même tranche d'âge – couvrant donc l'essentiel de la parentalité – sont comptées dans l'activité, et cet écart s'est donc encore réduit¹³).

Les types d'emploi diffèrent selon le sexe. Les lois des années 1980 pour promouvoir le temps partiel s'adressaient essentiellement aux femmes. Dès le départ, Margaret Maruani l'avait dénoncé, à contre-courant de l'approbation générale¹⁴. Actuellement encore, près de 8 emplois à temps partiel sur 10 sont détenus par des femmes (79,3 %

exactement en 2021, le temps partiel concernant 28,1 % des femmes et 7,6 % des hommes salarié-es).

Cependant, malgré l'accès des filles aux études supérieures, malgré leurs résultats qui supplantent depuis plusieurs décennies ceux des garçons notamment à partir des diplômes du secondaire, elles sont bien plus souvent qu'eux dans les métiers peu qualifiés et les emplois précaires. Leur progression, réelle, dans les professions les plus qualifiées, ne mène pas partout à la parité.

Une cartographie du sexe des métiers et de leur évolution montre que l'histoire des professions et des emplois n'est pas tout à fait la même pour les femmes et pour les hommes : le déclin de l'agriculture ne s'est pas fait au même rythme pour les unes et pour les autres ; la classe ouvrière a toujours été plus masculine ; la tertiarisation des emplois a été plus rapide et plus importante pour les femmes.

La permanence réside dans le maintien d'indéracinables bastions masculins et féminins : très peu de femmes sur les chantiers, quasiment pas d'hommes dans les pouponnières ni chez les particuliers pour aider les personnes ou faire le ménage. Il faut bien noter que, en la matière, la constance est masculine autant que féminine.

Les subversions apparaissent du côté des professions dites « supérieures », parmi les catégories les plus

13 « Emploi, chômage et revenus du travail », fiche 3.1 sur l'évolution de la population active, *Insee Références*, 2022 [URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6453776>].

14 Maruani & Nicole, 1989.

diplômées où l'on voit des professions qualifiées, autrefois hégémoniquement masculines, se féminiser sans perdre de leur valeur sociale – sans se dévaloriser.

On peut remarquer que cette dualité entre bastions très sexués et métiers qui se mélangent sépare aussi les qualifications et les âges : les métiers les plus sexués sont souvent tenus par des personnes relativement âgées et peu qualifiées, tandis que les professions qui se féminisent s'adressent, en moyenne, à un public plus jeune et plus qualifié. Mais d'autres fractures apparaissent sur le marché du travail : les femmes juristes ou médecins ne se répartissent pas dans les mêmes spécialités que leurs collègues masculins.

Par ailleurs, depuis qu'on le mesure, l'écart des salaires entre hommes et femmes, y compris « toutes choses égales par ailleurs », ne se réduit guère¹⁵ et le « plafond de verre¹⁶ » existe toujours...

Vous écriviez dans votre préface que votre propos s'était nourri des recherches axées sur une lecture critique des catégories statistiques,

recherches qui, ajoutiez-vous, ne s'étaient que rarement posées les questions d'ordre sociologique ou épistémologique en termes de genre. Votre ouvrage est paru il y a dix ans.

Nous aurions une question à deux volets :

1) Les « expert-es scientifiques », les statisticien·nes, ont-ils et elles intégré la dimension du genre dans leur réflexion critique ?

2) Pensez-vous qu'au niveau de la statistique publique, des institutions, la façon de construire les catégories relatives au travail des femmes, mais aussi des hommes, a changé ? La fabrique des enquêtes sur le travail a-t-elle, de fait, évolué ? Pour quels résultats en matière d'inégalités hommes-femmes sur les marchés du travail ?

Je rappelle que les statistiques sur l'emploi étaient sexuées dès le début. Et les anciens recensements listent longuement, chiffres à l'appui, les métiers exercés par des femmes et ceux occupés par des hommes, distinguant secteur textile et construction, travail en usine et travail à domicile.

Il faut dire que distinguer très précisément les activités des hommes et celles des femmes, c'était aussi une certaine façon de souligner le flou entre activité économique des femmes et travail domestique, ce dernier étant réputé « inactif » (le

¹⁵ Cf. Observatoire des inégalités [URL : <https://www.inegalites.fr/Les-inegalites-de-salaires-entre-les-femmes-et-les-hommes-etat-des-lieux>] ; Dominique Meurs, Ariane Pailhé, Sophie Ponthieux, « Interruptions de carrière dues aux enfants et écart des salaires entre les femmes et les hommes », Document de travail Insee, n° F0802, 2008 ; Silvera, 1996.

¹⁶ Laufer & Fouquet, 1998.

terme est récent ¹⁷), c'est-à-dire ne devant pas faire partie du calcul de l'économie. Les femmes faisant « uniquement leur ménage » ne devaient pas y être comptées ; la difficulté concernait de façon récurrente le classement des agricultrices, des travailleuses à domicile (couturières, gardiennes d'enfants...), et ce qu'on a appelé plus tard les « aides familiales » dans le commerce par exemple.

La sociologie, celle de Margaret Maruani en particulier, a contribué à mettre en évidence l'importance de ces distinctions. En effet, le fait de déclarer ou non une activité rémunérée ou une profession, de distinguer la fonction sociale de travailler, d'avoir un emploi, un métier, des autres fonctions plus domestiques ou strictement familiales, c'est s'affirmer comme membre d'une société économique. Ce sont des actes symptomatiques des représentations de l'époque sur le travail et, plus largement, sur le rôle des femmes dans la société. En regardant comment se construisent, au fil des ans, les statistiques de l'activité professionnelle des femmes, on peut dire quelque chose de l'histoire de leur statut. Car le travail féminin est un fil rouge pour lire la place des femmes dans la société, dans toutes les sociétés contemporaines. En ce sens, la délimitation des frontières du travail des femmes est bien une question éminemment politique.

Bien sûr, dans notre livre nous nous sommes appuyées sur de nombreux

travaux précédents de statisticien·nes, sociologues, historien·nes¹⁸.

En parallèle, des tentatives ont été faites pour chiffrer l'importance économique du travail dit « domestique ». Annie Fouquet et Ann Chadeau¹⁹ ont été pionnières sur ce sujet... explosif : quelle que soit la façon de chiffrer, l'ampleur économique du travail dit domestique, qui reste très majoritairement le fait des femmes, est considérable. D'autres études ont, depuis, confirmé ce verdict et le Bureau international du Travail a même proposé de comptabiliser ces heures et d'en regarder l'évolution²⁰.

Donc oui, les statisticien·nes et économistes connaissent les particularités et l'importance du travail des femmes. Car dire ou ne pas dire le poids du travail des femmes dans le fonctionnement de la société, c'est un choix lourd de sens et de conséquences. Le travail des femmes n'a pas le même sens, la même image, la même importance sociale selon qu'il représente le quart, le tiers ou la moitié des forces de travail. Et puis l'image des femmes, leur importance sociale, leur place dans la société n'est pas la même selon leur poids dans le monde du travail.

Pendant la construction des catégories socioprofessionnelles de 1982 pilotée par Alain Desrosières et Laurent Théve-

¹⁷ Fouquet, 2004.

¹⁸ Voir la bibliographie de notre livre, citons pour exemple Battagliola, 2008 ; Baudelot, 1995.

¹⁹ Fouquet, 1981.

²⁰ Concialdi, 2014.

not, certains travaux méthodologiques avaient pris en compte le genre : comment se déclarent les femmes d'agriculteurs ? Si on le leur demande, comment se perçoivent-elles ? À propos d'un test mené en 1979 et d'une analyse du questionnaire du recensement de 1975, Maryse Huet constatait : « *Les femmes qui travaillent sur l'exploitation sont très nombreuses à ne pas déclarer d'activité professionnelle*²¹ ». La réponse reflète alors une plus ou moins grande pratique des réponses aux questionnaires administratifs et dans certains cas, correspond à la situation des femmes doublement actives : actives sur l'exploitation et actives dans leur foyer. Les termes « activité professionnelle » et « profession principale » font se détourner les femmes d'exploitant de la suite des questions et font qu'elles omettent de déclarer une activité.

La prise en compte du genre a été plus systématique, tout au long du travail des commissions pour l'élaboration de la nouvelle nomenclature des catégories socio-professionnelles, travail piloté notamment par Thomas Amossé et Olivier Chardon²² et commandité dans le cadre du Conseil national de l'information statistique (CNIS). En effet, les métiers

majoritairement occupés par des hommes étaient souvent bien plus détaillés que ceux des femmes. Celui de « secrétaire », par exemple, recouvrait une multitude de métiers aux tâches variées, particularité qui avait été mise en évidence par Maryse Huet dès 1983²³.

À côté de ces réflexions, moins anecdotiques aujourd'hui qu'hier, et des avancées sur le thème du genre, on constate en statistique des permanences archaïques : comment peut-on encore traiter d'« inactive » une femme qui s'adonne aux travaux domestiques de son foyer ? Ce terme a rebuté plus d'une enquêtrice et bien des enquêtées pendant des décennies, et le Bureau international du Travail a préconisé de trouver d'autres expressions et de reconnaître les activités non rémunérées. Les critères de désignation de la « personne de référence » dans les enquêtes masquent mal la permanence du « chef de ménage » même si les études sur ce sujet n'ont pas manqué. Au nom de la commodité et des habitudes acquises, on maintient des choix qui n'ont rien de neutres.

Quant aux études, il y a des moments où il paraît nécessaire de traiter des différences hommes-femmes sur le marché du travail, et d'autres périodes où les tableaux sexués semblent encombrants, c'est du déjà-vu et il faut passer à autre chose ; regarder l'évolution – ou le retour en arrière – des femmes sur le marché du travail n'est pas toujours essentiel.

21 Huet, 1981.

22 Thomas Amossé, Olivier Chardon & Alexis Eidelma, « La rénovation de la nomenclature socioprofessionnelle (PCS, 2018-2019) », Rapport du groupe de travail du Cnis, n° 156, décembre 2019 ; Amossé & Chardon, « Une nomenclature socioprofessionnelle renouvelée pour mieux décrire la société actuelle, Emploi, chômage, revenus du travail », *Insee Références*, Édition 2020, juillet 2020.

23 Huet, 1983.

Les états des lieux sur les statistiques sexuées réalisés par Catherine Blum (1999)²⁴ puis Sophie Ponthieux (2013)²⁵ ont pourtant contribué à redire l'importance de développer les études sur le genre sans se contenter de produire des tableaux statistiques séparant les hommes et les femmes (même s'il faut commencer par là !). Sur le moment, ces rapports ont suscité l'intérêt.

Le rapport Blum relève quelques manques de données sexuées dans certains domaines (les élèves, les élu-es...) et signale la création d'une unité « genre » à l'Ined sous la direction de Michel Bozon et Thérèse Locoh. Mais, surtout, Catherine Blum conclut sur la nécessité de publications régulières et orchestrées sur les inégalités entre hommes et femmes. Suite à ces recommandations, le 8 mars 2000, une circulaire ministérielle charge l'Insee de coordonner et d'animer un réseau de « *responsables statistiques des différents ministères, en lien avec le Service des droits des femmes... pour améliorer la connaissance de la situation respective des femmes et des hommes* » et enjoint de produire annuellement « *un tableau de bord présentant la situation des femmes dans tous les champs de la société* ».

24 Catherine Blum, « Les situations respectives des femmes et des hommes : statistiques pertinentes », Rapport du Cnis, Paris, 1999.

25 Sophie Ponthieux, « L'information statistique sexuée dans la statistique publique : état des lieux et pistes de réflexion », Rapport pour la Ministre des Droits des femmes, octobre 2013 [URL : <https://www.insee.fr/fr/information/2546889>].

Mais quatorze ans plus tard, le rapport Ponthieux ne peut que constater que le « *tableau de bord* » et l'« *animation d'un réseau* » demandés à l'Insee n'ont pas vraiment été mis en place. Pourtant *Femmes en chiffres* était déjà publié par l'Insee depuis 1995 et *Regards sur la parité* a pris la suite jusqu'en 2012, puis *Femmes et hommes – L'égalité en question* ne paraît qu'en 2017 puis... en 2022 ! Ces publications ne se sont donc guère améliorées au fil du temps et il est toujours bien difficile de s'y retrouver sur le site insee.fr, notamment sur les comparaisons hommes-femmes. Des « chiffres clefs » ont toutefois été publiés plus régulièrement par le service en charge de l'égalité femmes-hommes, et des études statistiques paraissent ici ou là, notamment la remarquable publication « Filles et garçons sur le chemin de l'égalité » du ministère de l'Éducation²⁶.

Cependant, une fois les notes et articles méthodologiques parus, les résultats sur l'emploi et le chômage ne sont pas aussi sexués et analysés sous l'angle du genre qu'on pourrait le souhaiter. On trouve facilement des tableaux par âge ou d'autres par sexe mais les deux variables ne sont pas toujours croisées.

Or, le chômage et ses marges, le halo du chômage, le sous-emploi, ne peuvent être étudiés sans introduire le

26 DEPP, « Filles et garçons sur le chemin de l'égalité. De l'école à l'enseignement supérieur », édition 2022, Paris [URL : <https://www.education.gouv.fr/filles-et-garcons-sur-le-chemin-de-l-egalite-de-l-ecole-l-enseignement-superieur-edition-2022-340445>].

sexe et l'âge des personnes concernées. On aimerait savoir par exemple si les jeunes hommes et jeunes femmes sont ou non impacté-es de la même façon par les évolutions du marché du travail. Et qu'on ne nous dise pas que « ce n'est pas le problème » ! Les professions par sexe ne sont pas facilement accessibles au niveau le plus fin pour permettre des regroupements *ad hoc*.

L'Insee a tendance à traiter les sujets « femmes-hommes » comme un thème parmi d'autres, plus ou moins à la mode selon les périodes. Les résultats paraissent répétitifs, les écarts se réduisent à l'allure d'une tortue statistique pour qui il faudra des décennies ou des siècles pour atteindre une vraie parité, une égalité réelle. Il n'y a jamais eu d'« Unité genre » à l'Insee. Entre pesanteurs et avancées, les études et les concepts statistiques n'évoluent pas tous, ni toujours au même rythme. Rien n'est jamais acquis...

Sachant que compter et conter ont la même étymologie (du latin : *computare*, calculer), chiffrer et raconter l'histoire des chiffres vont bien de pair. Grâce aux travaux de statisticiens comme Alain Desrosières et à l'enseignement d'ethnologues comme Robert Jaulin, on sait qu'il est indispensable de se souvenir que le chiffre est fabriqué, qu'il provient d'une collecte et d'un traitement particuliers et que ce qu'il donne à voir dépend du contexte politique (au sens large) des observateurs. C'est évidemment valable pour le genre dans le traitement des sta-

tistiques, ce que nombre d'historien-nes, de sociologues, de statisticien-nes ont contribué à éclairer.

Ce que compter veut dire...²⁷

²⁷ Sur ce point, voir Maruani & Meron, 2012, pp. 193-197 et Meron, « 70 ans de statistiques sur l'activité des femmes : zones d'ombre et coups de projecteurs », contribution au colloque « Histoire aujourd'hui, statistiques demain : regards croisés sur la production et l'usage des statistiques » à l'occasion des 70 ans de l'Insee, 29 juin 2016 [URL : <https://www.insee.fr/fr/information/2387407>].

Références citées

Battagliola F. (2008). *Histoire du travail des femmes*. Paris : La Découverte /Repères.

Baudelot C. (1995). « Le sexe est-il un résidu ? ». *Les cahiers du Mage*, 2, pp. 35-37.

Chadeau A. & Fouquet A. (1981). « Peut-on mesurer le travail domestique ? ». *Économie et Statistique*, 136, pp. 29-42.

Concialdi P. (2014). « Quand les statisticiens du travail définissent le travail ». *Chronique internationale de l'IRES*, 145, mars 2014, pp. 57-65.

Desrosières A. (1992). « Séries longues et conventions d'équivalences ». *Genèses*, 9, pp. 92-97.

Fouquet A. (2004). « L'invention de l'inactivité ». *Travail, genre et sociétés*, 11, pp. 47-62.

Fouquet A. (1981). « Peut-on mesurer le travail domestique ? ». *Économie et Statistique*, 136, pp. 29-42.

Freyssinet J. (2004). « Taux de chômage ou taux d'emploi, retour sur les objectifs européens ». *Travail, genre et sociétés*, 11, pp. 109-120.

Goux D. (2003). « Une histoire de l'enquête Emploi ». *Économie et Statistique*, 362, pp. 41-57.

Huet M. (1983). « La concentration des emplois féminins ». *Économie et Statistique*, 154, pp. 33-46.

Huet M. (1981). « Les catégories socio professionnelles et leur repérage dans les enquêtes ». *Archives et documents*, 38, pp. 201-220.

Laufer J. & Fouquet A. (1998). « Les

femmes dans l'entreprise : le plafond de verre est toujours là ». *Revue française de gestion*, 119, pp. 143-144.

Marchand O. & Thelot C. (1997). *Le Travail en France, 1800-2000*. Paris : Nathan.

Maruani M. & Meron M. (2012). *Un siècle de travail des femmes en France, 1901-2011*. Paris : La Découverte.

Maruani M. & Nicole C. (1989). *Au labeur des dames*. Paris : Syros et Alternatives.

Schweitzer S. (2002). *Les femmes ont toujours travaillé. Une histoire de leurs métiers, XIX^e et XX^e siècles*. Paris : Odile Jacob.

Silvera R. (1990). *Le salaire des femmes : toutes choses inégales par ailleurs*. Paris : La Documentation française.